

Ouverture de registre : changements aux règlements de zonage

En tout premier lieu, nous tenons à vous remercier pour la confiance et l'appui que vous nous avez démontrés en signant les lettres de demande d'ouverture de registre en juin. Plus de 140 lettres ont été acheminées à la municipalité, dans un délai très court de quelques jours, exigeant ainsi l'ouverture de registres pour les règlements concernés. Bravo ! Vous avez ainsi démontré que la protection de votre coin de paradis et votre qualité de vie, vous tiennent à cœur.

Vendredi le 7 août, le conseil municipal de Lac-Simon a adopté par résolution l'ouverture des registres pour ces règlements, sans toutefois nous informer de la date d'ouverture des registres. Nous déplorons fortement le manque de transparence du maire qui retarde l'annonce de cette date. Sachez qu'à partir d'hier, la municipalité dispose de 45 jours pour la tenue de l'ouverture des registres.

Les règlements contestés sont entre autre :

- L'ajout d'hébergement touristique dans de multiples zones
- La location de 5 chambres à l'intérieur de toute maison unifamiliale
- L'implantation d'un logement additionnel dans le bâtiment accessoire
- La possibilité de multiple-logements (condos)
- L'agrandissement des terrains de camping et l'ajout d'un nouveau terrain de camping.

Soyez vigilants

Un avis nous informant de la date de la tenue des registres, devra paraître dans le journal La Petite Nation ainsi que sur le site de la municipalité. Les registres pourraient être ouverts qu'une seule journée. **Pour signer les registres**, vous devrez vous déplacer dans les délais prévus.

Assurez-vous d'être inscrits sur la liste électorale. Sinon, faites la démarche auprès de la municipalité.

Par la suite, si le nombre requis de signatures aux registres est atteint, la municipalité peut exclure les dits règlements ou ouvrir un référendum. Sachez qu'après l'adoption des règlements le 7 août, la municipalité a 120 jours pour la tenue d'un référendum, soit jusqu'au 5 décembre. Nous aurons encore besoin de votre soutien et de vos efforts.

Dès que les dates seront annoncées, nous vous informerons et nous serons disponibles pour vous aider, si besoin, à comprendre la démarche.

Nous comptons sur vous, restez à l'affût.

Ensemble, veillons au bien être de notre communauté.

Paul Malouf

Représentant du CA de l'Association des propriétaires du lac Simon (APLS)

<http://www.apls.ca> <https://www.facebook.com/AssociationProprietairesLacSimon>